

Sarah Levine »

Etats-Unis / France

Mots-Clefs : droit français, PMA-GPA, norme sociale



Sarah Levine est mère de trois enfants nés par gestation pour autrui. Après neuf ans de complications médicales et d'obstacles dans leur parcours de procréation, elle et son époux ont choisi de faire appel à une mère porteuse aux États-Unis. Bien que le processus y soit légalement très encadré et que Sarah Levine ait été immédiatement reconnue par la loi américaine comme mère des trois enfants, ces derniers ne sont pas reconnus par l'État Français comme étant les enfants du couple.

Ressources en ligne

- [À regarder : « Leurs trois enfants sont nés de GPA » sur France Inter](#)
- [À écouter : Le podcast de l'émission Trait pour trait sur France Culture](#)
- [À lire : « Sarah Levine. En mère et contre tous » sur le site de Libération](#)
- [Débat : "PMA-GPA : question éthique, réponse politique ?", animé par Pascale Tournier](#)